

Stratégie française sur l'énergie et le climat : le gouvernement consulte à partir du 2 novembre

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) Gouvernance | 29 octobre 2021 | [Dorothee Laperche](#)
<https://www.actu-environnement.com/ae/news/strategie-francaise-energie-climat-gouvernement-consulte-38452.php4#xtor=ES-6>

« Une [loi de programmation énergie-climat](#) devra être votée d'ici au 1^{er} juillet 2023 pour définir nos nouvelles orientations à l'horizon 2030 et initier une décennie de transition, a rappelé Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. Devant l'[ampleur des choix de société](#) que recouvre cet engagement, qu'il s'agisse de nos infrastructures énergétiques, de nos modes de production et consommation, de notre logement ou de nos mobilités, le gouvernement a décidé de lancer une concertation publique pour que ces nouvelles orientations soient pleinement partagées avec les citoyens et les entreprises. »

Une [plateforme numérique participative](#) sera ainsi ouverte à partir du 2 novembre. Elle interrogera les participants sur une douzaine de thèmes liés aux [enjeux du réchauffement climatique](#). « Les acteurs institutionnels et les entreprises pourront également participer, en déposant des cahiers d'acteurs sur la plateforme numérique », pointe le ministère de la Transition écologique.

Ces contributions alimenteront ensuite les travaux d'élaboration des scénarios climatique et énergétique et permettront d'identifier les leviers de politique publique privilégiés par les participants.

La première loi de programmation quinquennale sur l'énergie et le climat (LPEC), adoptée en 2023, sera l'un des documents constitutifs de la stratégie française sur l'énergie et le climat (Sfec). Ses grands axes seront déclinés à travers la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la [Programmation pluriannuelle de l'énergie](#) (PPE). Ces derniers seront actualisés pour prendre en compte les orientations de la nouvelle loi avant le 1^{er} juillet 2024. « Pour renforcer l'articulation entre les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, le [PNACC](#) [Plan national d'adaptation au changement climatique] sera intégré dans ce processus », précise le ministère.

© Tous droits réservés Actu-Environnement Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [38452] / [utilisation du flux d'actualité](#).